

## Avis de Consultation

N° : 003/ 2019

La Direction Opérationnelle de Skikda lance un avis de consultation pour :

**Travaux de déplacement de câble à fibres optique pour:**

**<< Libération de l'emprise du projet de la pénétrante autoroute Skikda >>**

La participation au présent avis de consultation nationale s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon le palier suivant :

**Palier 01 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :**

- Les entreprises ayant la qualification une (01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics ;
- Les entreprises sans qualification;
- Les entreprises sans références professionnelles quelle que soit leur qualification ;
- Les entreprises nouvellement créées ;
- Les entreprises issues des dispositifs de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs.

Auprès de la DO Skikda Contre le paiement de **Cinq Mille Dinars (5000,00) DA.**

A l'appui des soumissions, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés par la réglementation en vigueur, soit :

**1- DOSSIER ADMINISTRATIF dans une enveloppe à part contenant :**

1. Déclaration de probité établie et signée, respectant le modèle joint en « Annexe 2 du CCAG » ;
2. Copie du numéro d'identification fiscale « NIF »
3. Copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant;
4. Copie du bilan comptable du dernier exercice ;
5. Copie de l'extrait du registre de commerce ;
6. Copie de l'extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier de paiement ;
7. Attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS) en cours de validité ;
8. L'extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale en cours de validité ;
9. Copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux du CNRC ;
10. Etat de l'entreprise établi et signée, respectant le modèle joint en « Annexe CCAG 4 » ;
11. La convention du Groupement, dûment signée et datée par les fondés de pouvoirs des entreprises respectives, le cas échéant ;
12. Certificat de qualification et de classification professionnelles contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics en cours de validité.
13. Délégation de pouvoir de signature, le cas échéant,

**2-OFFRE TECHNIQUE dans une enveloppe à part contenant :**

1. Déclaration à souscrire établie et signée, respectant le modèle joint en «Annexe 01 du CCAG» ;
2. Le présent cahier des charges, dûment paraphé par la soumissionnaire sur chaque page, **cacheté et signé dans sa dernière page, portant la mention « lu et accepté »** ;
3. Attestations de bonne exécution des travaux similaires achevés dans les conditions d'exécution contractuelles, réalisés durant les dix (10) dernière années (pour les paliers 02 et 03 mentionnés dans l'article 04) ;
4. Engagement sur les moyens humains à mettre à la disposition du projet, établi et signé, respectant le modèle joint en annexe16 ;
5. Engagement sur les moyens matériels à mettre à la disposition du projet, établi et signé, respectant le modèle joint enannexe17 ;
6. Engagement sur le délai de réalisation pour chaque lot respectant le modèle joint en annexe 14 ;
7. Engagement sur le délai de garantie respectant le modèle joint en annexe 15 ;

8. Déclaration sur l'honneur de visite des lieux respectant le modèle joint en annexe 18 ;
9. Planning de réalisation des travaux.

**3-- OFFRE FINANCIERE dans une enveloppe à part contenant :**

1. La lettre de soumission remplie, **datée, signée** et cachetée par le soumissionnaire, respectant le modèle joint en annexe 3 du CCAG.
2. Le bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté, en hors taxes, en lettres et en chiffres, joint en annexe 01.
3. Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises daté, signé et cacheté, joint en annexe 02.

Le dossier administratif (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD)), l'offre technique (une (01) originale et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD)) et l'offre financière (une (01) originale et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD)) sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de la consultation ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention «dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

**ALGERIE TELECOM SPA**  
**- Direction Opérationnelle de Skikda**  
**Avis de consultation**  
**N° : 002/AT/DO/SKIKDA/ 2019**  
**Travaux de déplacement de câble à fibres optique pour:**  
**<< Libération de l'emprise du projet de la pénétrante autoroute Skikda>>**  
**<< A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres >>**

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la 1<sup>ère</sup> parution de l'avis de consultation dans le site web d'Algérie télécom

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00** auprès de la Direction Opérationnelle de Skikda : sise Cité des Allées du 20 Aout 55.

Si cette date coïncide avec un jour Férié ou un jour de repos légal (Vendredi ou Samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant dans les mêmes heures.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique et en présence des soumissionnaires le jour de dépôt des offres à **14h00** au niveau du siège de la direction opérationnelle de Skikda.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée **de cent quatre-vingt (180) jours** à partir de la date d'ouverture des plis.